

Consignes de montage particulières

En raison de la température de mise en œuvre élevée de l'enrobé coulé, les points suivants doivent impérativement être respectés :

01. Les longueurs des circuits de chauffage calculées selon le calcul MULTIBETON doivent impérativement être respectées.
02. Au maximum, un seul circuit de chauffage par raccordement peut être raccordé au collecteur de chauffage. Il est interdit d'utiliser des pièces en Y.
03. Si, pendant la pose, le tube MB-Tube Euro Système (MB-ER17) est endommagé ou si un dommage mécanique est causé par une influence extérieure, le circuit de chauffage concerné doit être remis en place avant la pose de l'enrobé coulé.
04. Après la pose des circuits de chauffage, le chantier doit être fermé aux entreprises tierces jusqu'à la pose de l'enrobé coulé. Afin d'éviter tout endommagement, aucun travail ne doit être effectué par exemple par des contacteurs, des électriciens, des plaquistes, etc. Il est interdit de marcher sur le système posé.
05. Une fois que l'asphalte coulé a refroidi, l'étanchéité de tous les circuits de chauffage doit être contrôlée conformément à la norme en vigueur.
06. Pendant la pose de l'enrobé, les MB-Tubes Euro Système (MB-ER17) doivent être rincés en permanence avec de l'eau froide fraîche à une température inférieure à 20 °C. Pour cela, il faut une pression d'alimentation de 4 bars à l'entrée du collecteur ou une pression d'écoulement d'environ 2 bars, le cas échéant, il faut démonter le réducteur de pression et le filtre de rinçage. Si la pression du raccordement domestique est inférieure à 6 bar, l'eau de refroidissement est mise à disposition par le MB-KWS (station d'eau de refroidissement pour MGA-40 & MWA) ou un bouches d'incendie.
07. Il convient d'utiliser exclusivement des tuyaux de pression appropriés avec des colliers de serrage sécurisés.
08. La température de pose de l'enrobé coulé ne doit en aucun cas dépasser 230 °C lors de la mise en place.
09. Seuls les MB-Tubes Euro Système (MB-ER17) et les collecteurs MULTIBETON sont utilisés.
10. Tous les inserts de vanne, débitmètres ou régulateurs à débit constant doivent être remplacés par des bouchons avant la pose de l'enrobé coulé.
11. La conduite d'alimentation du collecteur est réalisée en 1" minimum sans aucun rétrécissement ! L'écoulement du collecteur doit également être réalisé en 1", sans aucune résistance, afin de permettre un écoulement libre ou une évacuation. Un circuit d'eau de refroidissement n'est pas autorisé. Les trajets des tuyaux d'alimentation et d'évacuation doivent être aussi courts que possible et, si nécessaire, protégés par des ponts de passage.
12. Deux collecteurs au maximum peuvent être ouverts simultanément pour le rinçage.
13. Une fois la pose de l'enrobé terminée, les circuits de chauffage doivent être rincés à l'eau froide pendant au moins 90 minutes.

14. Après le processus de rinçage, il faut s'assurer que les écoulements des collecteurs ou les vannes à boisseau sphérique restent ouverts, afin que l'eau éventuellement réchauffée ultérieurement puisse encore se dilater.
15. Il faut s'assurer que pendant toute la phase de pose et de refroidissement de l'enrobé, tous les circuits de chauffage de la section de pose ainsi que les circuits de chauffage adjacents, avec ou sans enrobé refroidi, sont rincés en permanence avec de l'eau froide fraîche.

Autres recommandations et remarques

01. En cas de pose d'une seule couche d'enrobé coulé, les ombrages/irrégularités des circuits de chauffage sont visibles.
02. Pour un enrobé coulé poncé, il est recommandé de poser deux couches, sinon il faut s'attendre à une différence de couleur au niveau des tubes système.
03. L'épaisseur minimale de la couche lors de la pose de l'enrobé coulé est de 2,5 fois la taille des grains (grains de 8 mm = 2 cm d'enrobé coulé).
04. L'épaisseur maximale de la couche lors de la pose de l'enrobé coulé est de 5 fois la taille des grains (grains de 8 mm = 4 cm d'enrobé coulé).
05. Le poids est d'environ 25 kg/m² pour 1 cm de hauteur de construction.
06. Si un sol en linoléum ou un autre revêtement imperméable à la vapeur est posé, l'enrobé coulé doit être préalablement enduit d'un mastic approprié (en général de 5 mm d'épaisseur) comme nivellement et absorption de l'humidité.
07. Dans le cas d'une isolation en deux couches, la couche d'isolation supérieure (autorisée pour l'enrobé coulé) doit avoir la même épaisseur que l'enrobé coulé. La température sur la face inférieure du panneau isolant ne doit pas dépasser 150 °C pendant 20 minutes. La couche d'isolation inférieure devrait également être résistante à la chaleur.
08. Le recouvrement des tubes doit être d'au moins 15 mm.
09. La compressibilité des couches d'isolation ne doit pas dépasser 3 mm.
10. Les fenêtres, les portes et les installations techniques des bâtiments doivent être protégées de la chaleur pendant la mise en place et la phase de refroidissement de l'enrobé.

